



Concours Changez d'air

publié le 16/10/2023 - mis à jour le 28/11/2023

Qualité de l'air intérieur

Descriptif :

Concours de vidéo ou d'affiche sur la qualité de l'air intérieur. Inscriptions jusqu'au 22 décembre 2023
CM1-CM2

Sommaire :

- Objectifs
- Productions attendues
- Participation et modalités



● Objectifs

S'inscrivant dans le cadre de l'action 21 du Plan Régional de Santé-Environnement Nouvelle-Aquitaine « Sensibiliser à la santé-environnementale les 7-11 ans » et dans une dynamique régionale et partenariale autour de la santé-environnement, **l'action « Changez d'air ! »**

sensibilise les élèves de cycle 3 des écoles élémentaires publiques et les enseignants, à l'impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé.

Il est en lien avec les programmes de cycle 3 : « **L'air et les pollutions de l'air** » dont les enjeux sont :

- Identifier par l'expérimentation des propriétés qui confèrent à l'air un caractère matériel,
- Caractériser diverses formes de pollution intérieure,
- Identifier différentes sources de pollution d'air.

● Productions attendues

Les élèves produiront une vidéo ou une affiche sur le thème « Changez d'air » alliant cultures artistiques et médiation scientifique. L'objectif est de mettre scène ou en évidence les sources de polluants qui existent au sein des maisons, voitures, classes et autres lieux intérieurs, ainsi que les solutions pour s'en protéger.

Le slogan « Changez d'air » devra obligatoirement apparaître dans la vidéo.

Réalisation d'une vidéo filmée en mode paysage :

- Durée : 1min30s à 3min
- Taille : un seul fichier au format .mp4 de moins de 2Go.

Réalisation d'une affiche

- Format A3, en mode portrait
- Le choix des techniques et procédés graphiques pour la réalisation d'une affiche sont libres. En revanche, les travaux réalisés à partir de cahier de dessins et les matières en relief sont exclus.
- Le slogan « Changez d'air » doit obligatoirement apparaître dans l'affiche.

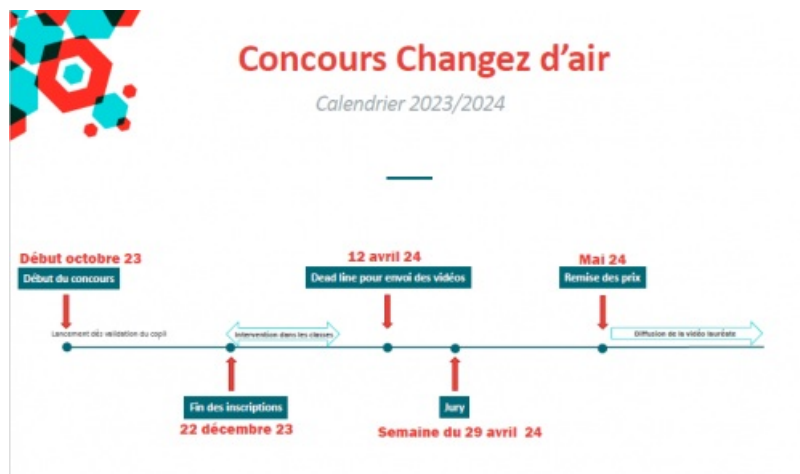
● Participation et modalités

► L'enseignant souhaitant inscrire sa classe, envoie son intention de participer, accompagnée de la fiche d'inscription

dûment remplie, **avant le vendredi 22 décembre 2023**, par mail à l'adresse suivante : changezdair@n.aquitaine.mutualite.fr

Les deux premières classes inscrites dans chaque département bénéficieront de deux séances pédagogiques gratuites en classe (date et horaire de l'envoi du mail faisant foi). Des experts viendront animer des ateliers sur l'air, la qualité de l'air et la santé, et accompagner les enfants dans la réflexion de leur projet de vidéo.

► Les vidéos doivent être envoyées par internet à la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine sur l'adresse changezdair@n.aquitaine.mutualite.fr **avant le vendredi 12 avril 2024**, en indiquant le nom de la classe et le nom de l'enseignant



Les résultats seront connus au plus tard début mai, après la réunion du jury régional.
La remise des prix se déroulera en juin 2024.

Documents joints

Affiche enseignant - Concours "Changez d'air" (PDF de 628.4 ko)

Édition 2023-2024 vidéo

Fiche d'inscription - Concours Changez d'air (PDF de 157.1 ko)

Édition 2023-2024

Règlement - Concours "Changez d'air" (PDF de 410.3 ko)

Édition 2023-2024



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.